

TERRITOIRE DE BELFORT COMMUNE D'ESSERT

SEANCE du 11 octobre 2022

Ville d'Essert

Membres du conseil municipal: 23

Membres en exercice : 23 Membres présents : 21 Membre absent : 0

Membres absents représentés : 2

Membres votants: 23

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à 18 heures, le conseil municipal de la commune d'Essert dûment convoqué par voie dématérialisée, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal de la mairie-médiathèque, sous la présidence de Monsieur Dominique JEANNIN, Maire.

Date de convocation : 6 octobre 2022

Présents: Dominique JEANNIN, Alain BURGER, Séverine MOINAULT, Daniel MAZZEGA, Delphine MACCHI, Jean-Jacques LANG, Nina OLOFSSON, Jean-Pierre SPADONE, Corinne SAUR, Danielle MARTIN, Myriam MADONNA, Hafida BERREGAD, Ethem KOKCU, Daniel MIU, David NAEGELY, Sophie MARAZZATO, Hélène GRISEY, Matthieu RETAUX, Caroline LEUCK, Sarah CHERFAOUI (arrivée à 18 h 10), Jacques PELTIER.

Absents représentés : Antoine MOREL représenté par Hafida BERREGAD, Marie-Claude CHITRY-CLERC représentée par Jacques PELTIER.

Absent:/

Secrétaire de séance : Caroline LEUCK

DELIBERATION N° 22.10.01 : Convention organisation du Spectacle « Molière » Festival Conte et Compagnie 2022

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 22.10.02 : Contrat d'apprentissage

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 22.10.03 : Création d'un emploi non permanent pour mener à bien un un projet identifié

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 22.10.04 : Convention de déneigement

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 22.10.05: Admission en non-valeur

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 22.10.06 : Décision modificative budgétaire N°2 BP 2022

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 22.10.07 : Demande de subventions rénovation de l'éclairage public

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 22.10.08: Contrat d'approvisionnement ONF

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°22.10.09 : Dévolution et destination des coupes de l'année 2022

Adoptée à l'unanimité

Affiché le 12 octobre 2022 Dominique JEANNIN Maire d'Essert